



Le front recule toujours devant Reims

Il essaie de s'accrocher au nord de Saint-Quentin

Prise de Fresnoy par les Britanniques

Paris, 7 octobre, 8 h. 30 matin. — Tandis que la manœuvre diplomatique de l'ennemi relègue l'attention sur les opérations militaires avec une méthode et une habileté remarquables, les commandants d'armées se développent dans le plan stratégique. Les opérations de Champagne ne sont pas terminées. Les divisions allemandes, qui essaient de réagir contre les coups formidables que nos troupes leur portent sans arrêt. Déjà, en divers endroits, nos armées ont obtenu de nouvelles victoires. Aux abords de Valenciennes, cette précaution n'empêche pas nos troupes de progresser à la fois vers le nord et vers l'est. Les Britanniques, au nord de Saint-Quentin, ont repris l'offensive. Ils ont enlevé Fresnoy, puis ont attaqué le village de BERRICOURT. Les combats d'aujourd'hui ont complètement achevé la délivrance de Reims, dont la richesse et le passé historique excitent la convoitise des Allemands. L'ennemi, qui l'a maintes fois attaqué depuis le début de la guerre et qui, dans sa rage impuissante, l'a incendié, n'a jamais pu le prendre.

COMMUNIQUES OFFICIELS

FRANÇAIS. — Du 6 octobre (23 heures).

Au NORD DE SAINT-QUENTIN, la bataille a continué tout le jour, entre MORCOURT et SEQUEHART. Nos troupes ont enlevé REMAUCOURT, la FERME DE TILLOY et plusieurs bois organisés en points d'appui. L'ennemi a résisté avec une furieuse énergie sans pouvoir enrayer l'avance de nos troupes, et ont conquis le terrain pied à pied, en faisant plusieurs centaines de prisonniers.

AU NORD DE REIMS, nous avons atteint la SUÏPPE. En de nombreux points, les arrières-gardes allemandes, sur la rive sud, ont opposé une grande résistance et ont contre-attaqué à plusieurs reprises. Nos troupes les ont refoulées en leur infligeant des pertes sanglantes.

Nous tenons les Bâties sud d'AGULCOURT et le village de PERRICOURT, au nord de SUÏPPE.

Plus à droite, nous avons forcé le passage de la rivière à l'est de ORAINVILLE et enlevé le château de FORT-GIVART.

Des combats nous ont eus tout au long dans la région de HAZANGOURT et de BOUT-SUR-SUÏPPE, qui nous ont permis d'arriver aux limites de ces localités. Nous avons débouché de BETHEVILLE, malgré un feu violent de mitrailleuses et d'artillerie, et gagné, sans nous arrêter, le village de BERRICOURT.

Plus au nord, nos troupes, au cours de leur progression, ont supporté sans piler une très forte contre-attaque. Notre artillerie, tirant à vue sur les bataillons ennemis, leur a fait subir de lourdes pertes. L'ennemi a été contraint de se replier en désordre.

Les combats d'aujourd'hui ont complètement achevé la délivrance de Reims, dont la richesse et le passé historique excitent la convoitise des Allemands. L'ennemi, qui l'a maintes fois attaqué depuis le début de la guerre et qui, dans sa rage impuissante, l'a incendié, n'a jamais pu le prendre.

FRANÇAIS. — Du 7 octobre (14 heures).

Au nord de SAINT-QUENTIN, la lutte a continué pendant la nuit avec une violence redoublée. L'ennemi a fait de nombreuses tentatives pour nous rejeter des positions conquises. Ses attaques ont été brisées, sauf dans la région de la ferme Tilloy, où il a réussi à reprendre un léger avantage. Le combat continue.

Sur le front de la SUÏPPE, les Allemands ont tenté de reprendre BERRICOURT. Nos troupes ont arrêté leur avance sur la rive nord de BERRICOURT.

Plus à l'est, nos troupes ont enlevé SAINT-MAISMES.

À droite, nous avons pénétré dans HAUVINNE, au nord de TARNES.

BRITANNIQUES. — Du 6 octobre (soir).

Nous avons légèrement amélioré nos positions au cours de combats locaux au sud-est et au nord d'AUBENCHIEUL-AU-BOIS.

Au nord de la SARGE, nos troupes se sont emparées de Fresnoy et sont établies sur la rive sud de ce village.

BRITANNIQUES. — Du 7 octobre (après-midi).

Hier, dans les combats locaux au nord d'AUBENCHIEUL-AU-BOIS, nous avons fait QUATRE CENTS PRISONNIERS.

Hier après-midi, dans le secteur d'OPPY, une de nos patrouilles a ramené 34 prisonniers et 4 mitrailleuses.

Au cours de la nuit, nous avons établi des postes sur les passages du canal au nord d'AUBENCHIEUL-AU-BOIS et au nord-est et à l'ouest d'OPPY. Une autre de nos patrouilles a pris un poste allemand à l'est de BERCLAU.

Nous avons légèrement progressé au nord de WELZ-MACQUART.

AMÉRICAIN. — Du 6 octobre (21 heures).

Au cours de la journée, nos troupes ont légèrement progressé.

Entre la MEUSE et le bois des OGNONS, d'opiniâtres engagements d'infanterie se sont déroulés. Plus à l'ouest, de violents combats ont eu lieu. Les troupes ont subi de lourdes pertes, et partout on signale une augmentation de l'activité d'artillerie.

Les Allemands retraiteraient sur la ligne Anvers-Metz

Washington, 6 octobre. — On estime dans les milieux militaires de Washington que les Allemands sont en train d'opérer un mouvement de retraite général sur la ligne Anvers-Metz. Les troupes allemandes qui ont été vaincues dans les combats de la région de la Meuse, ont été refoulées vers le nord. Les Allemands ont abandonné les positions qu'ils occupaient dans la région de la Meuse, et se sont retirés vers le nord. Les troupes allemandes qui ont été vaincues dans les combats de la région de la Meuse, ont été refoulées vers le nord. Les Allemands ont abandonné les positions qu'ils occupaient dans la région de la Meuse, et se sont retirés vers le nord.

Front balkanique

Les Serbes poursuivent énergiquement les Autrichiens

Communique officiel serbe du 6 octobre. — Après le succès de Vranje, nos avant-gardes continuent énergiquement à poursuivre l'ennemi.

D'après les renseignements recueillis jusqu'à présent, 1.500 prisonniers, 12 canons, 100 mitrailleuses et 30 mitrailleurs ont été capturés.

Les Français à la prise de Damas

Londres, 7 octobre. — La légion française d'Orient a collaboré très efficacement avec les Australiens à la prise de Damas. Ces troupes ont fait de nombreuses victimes et ont occupé un terrain stratégique. Les troupes françaises ont fait de nombreuses victimes et ont occupé un terrain stratégique.

21 avions allemands abattus

Paris, 6 octobre (officiel). — Dans la journée du 4, vingt et un avions ont été abattus ou mis hors de combat.

Le 5 octobre, les conditions atmosphériques ont encore été très défavorables; néanmoins, nos observateurs ont orienté l'action de nos avions. Les avions allemands ont été abattus ou mis hors de combat.

la Guerre aérienne

Kaiserlautern et Pirmasens de nouveau bombardés

Londres, 6 octobre (officiel). — En dehors des bombardements mentionnés dans le communiqué, hier nous avons aussi bombardé Kaiserlautern et Pirmasens avec de nombreuses bombes.

La Haute-Garonne adoptera une des villes martyres

Toulouse, 6 octobre. — Le Conseil général de la Haute-Garonne a voté une motion aux termes de laquelle il flétrit les actes de barbarie commis par l'ennemi dans la Haute-Garonne.

LETRES PARISIENNES

LA DEMANDE DES EMPIRES CENTRAUX

La Turquie se joint à ses Alliés

Paris, 6 octobre.

L'opinion des alliés et des neutres sur la manœuvre

Berna, 7 octobre. — Le service allemand de propagande annonce que le gouvernement turc a fait la même démarche auprès du président Wilson en même temps que l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, par l'intermédiaire du gouvernement espagnol.

Le Parlement turc va se réunir

Bale, 7 octobre. — On mande de Constantinople que le Parlement turc se réunira solennellement à sa session le 10 octobre, en présence du sultan.

L'Autriche reste solidaire de l'Allemagne

Zurich, 6 octobre. — Les journaux de Vienne reproduisent les déclarations faites par le ministre des affaires étrangères aux députés allemands sur la situation extérieure et militaire.

La duplicité du prince de Bade prise sur le vif

Londres, 6 octobre. — Une personnalité importante a pu prendre connaissance d'un lettre adressée par le prince Max de Bade, après son discours du 14 décembre 1917, au général Alexander von Döberlein. Ce document jette un jour singulier sur la mentalité et sur le caractère du nouveau chancelier.

L'impression à Londres

Londres, 7 octobre. — Dans les milieux qui sont ordinairement considérés à juste titre comme autorisés et bien informés, on a fait un grand pas dans la bonne voie, mais pas assez grand.

L'impression à Madrid

Madrid, 7 octobre. — Quand la nouvelle de la demande d'armistice des empires centraux a été reçue à Madrid, les journaux ont fait paraître des éditoriaux supplémentaires reproduisant la déclaration de Wilson sur le principe de la paix.

Le Reichstag s'ajourne pour attendre

Après le discours du chancelier, le président Max von Baden a repris la parole et a déclaré que ces importantes déclarations se feraient connaître au Reichstag.

Autour de la séance du Reichstag

Zurich, 6 octobre. — On apprend que le Reichstag s'ajournera pour attendre la fin de la séance du Reichstag.

En Allemagne

Zurich, 6 octobre. — Le Kaiser a conféré le titre d'Excellence à Scheidemann, le député socialiste, ainsi qu'à tous les nouveaux ministres.

LA MORT DES SOUS-MARINS

Le ROMAN est signé: René MOROT

LA MORT DES SOUS-MARINS

Le FILM est signé: GAUMONT

Ce sont là des références * LISEZ notre feuilleton le Vendredi OCTOBRE

Le sentiment du gouvernement des Etats-Unis ne paraît pas douteux

Washington, 6 octobre. — Les Cercles officiels ont déclaré que le sentiment du gouvernement des Etats-Unis ne paraît pas douteux.

Ferdinand expose les motifs de son abdicacion

Bale, 6 octobre. — Le tsar Ferdinand, de Bulgarie, a exposé les motifs de son abdicacion.

LA PAIX BULGARE

Ferdinand expose les motifs de son abdicacion

Berna, 7 octobre. L'axor de Bulgarie qui l'entouraient de sa sollicitude, lui prêtait son appui.

— L'autre soir, j'étais là. (Il montrait un banc sous un arbre où il était venu se reposer.)

— Et l'autre soir, j'étais là. (Il montrait un banc sous un arbre où il était venu se reposer.)

— Et l'autre soir, j'étais là. (Il montrait un banc sous un arbre où il était venu se reposer.)

— Et l'autre soir, j'étais là. (Il montrait un banc sous un arbre où il était venu se reposer.)

FEUILLETON DE LA PETITE GIRONDE du 23 octobre 1918

MONSIEUR GEORGES

de Maurice MONTÉGUT

IX (Suite)

Trois fois il revint à la surface, cherchant de l'air, sans résultat. La quatrième fois, il se sentit suffoqué. Il se débattait, cherchant à se débarrasser de sa ceinture, mais elle était si serrée qu'il ne pouvait pas.

— Où est-ce ?

— Où est-ce ?

— Où est-ce ?

— Où est-ce ?

— Où est-ce ?

— Où est-ce ?

LES ÉPÊCHES

Aux États-Unis

de la nuit dernière

demande bien un armistice immédiat

Berne, 6 octobre. — Le texte de la Note que le gouvernement suisse a adressée au président Wilson de la part du gouvernement allemand a été livrée à la publicité à l'issue de la séance du Reichstag.

Cette Note est rédigée dans les termes suivants :
Le gouvernement allemand prie le Président des États-Unis d'Amérique de prendre en mains la cause de la paix, d'en informer tous les États belligérants et de les inviter à envoyer des plénipotentiaires pour ouvrir des négociations.

Le gouvernement allemand prend pour base de ses négociations le programme élaboré dans le Message adressé au Congrès, le 8 janvier 1918, par le Président des États-Unis d'Amérique et dans ses déclarations ultérieures, en particulier dans le discours du 27 septembre 1918.

POUR ÉVITER QUE L'EFFUSION DE SANG NE CONTINUE, LE GOUVERNEMENT ALLEMAND DEMANDE LA CONCLUSION D'UN ARMISTICE GÉNÉRAL SUR TERRE, SUR MER ET DANS LES AIRS.

Cette Note a été remise vendredi, à midi, par le baron Romberg, ministre d'Allemagne à Berne, au chef du département des Affaires étrangères suisse, pour être transmise au président Wilson.

Les alliés et des confédérés auraient poussé à la paix

Genève, 6 octobre. — Le gouvernement allemand n'aurait consenti à la demande de paix qui vient d'être adressée aux puissances de l'Entente que sous la pression de l'Union Hongroise, de la Turquie, de la Saxe, du Wurtemberg et de la Prusse.

Les ministres présidents de Saxe et de Wurtemberg à Berlin

Berlin, 6 octobre. — Les ministres présidents de Wurtemberg et de Saxe se sont rendus en hâte à Berlin.

Le cas de l'Alsace-Lorraine

Berlin, 6 octobre. — Le programme des partis de la majorité du Reichstag, qui forme la base de la politique du nouveau gouvernement, envisage ainsi le sort de l'Alsace-Lorraine.

Il sera établi un Etat fédéral indépendant (Selbstständiger) d'Alsace-Lorraine avec autonomie complète (sic) correspondant à la demande d'une Assemblée populaire par l'Alsace-Lorraine.

Du reste, une lecture attentive du texte du chancelier établit clairement qu'il ne s'agit ni d'un Etat fédéral autonome, ni d'un Etat indépendant. Le passage est absolument clair : le nouveau chancelier accepte de considérer l'Alsace-Lorraine comme un Etat autonome, l'Alsace-Lorraine décidera en pleine indépendance de sa vie constitutionnelle intérieure, comme un Etat autonome.

Le premier manifeste du tsar Boris

Berlin, 6 octobre. — Le tsar Boris a adressé au peuple bulgare, pour lui notifier son accession au trône, un manifeste dans lequel, après avoir remercié le Congrès de la Bulgarie, il le supplie de lui offrir la couronne.

L'ennemi fuir en désordre devant les Serbes

Belgrade, 6 octobre. — Après une poursuite énergique des forces austro-allemandes qui se retirent en désordre vers le nord, les troupes françaises se sont emparées de 170.000 prisonniers et capturé quelques canons et des mitrailleurs.

Les troupes alliées de Macédoine et d'Albanie vont opérer leur jonction

Rome, 6 octobre. — La jonction entre les troupes italiennes opérant en Albanie et les troupes de l'Entente opérant en Macédoine est sur le point d'être effectuée.

En Russie

Amsterdam, 6 octobre. — M. Schulze, chef de la police allemande à la préfecture de Varsovie, est attendu par un corps de troupes allemandes qui ont effectué un déplacement de 10,000 marches pour la capitale des cosaques.

SPECTACLES

LUNDI 7 OCTOBRE
BOUFFES. — 8 h. 30 : La Revue de l'« A-br », avec Mayol.
APOLLO. — 8 h. 30 : « Chantico », avec Paganini.
TRIARON. — 8 h. 45 : « L'Aventurier », avec Fernand et Lina.
SCALA. — 8 h. 30 : « Ni Veux ni Joyeux », avec Alice Gill et Beauval.

CONGRÈS RÉGIONAL des pâtisseries et des confiseurs

Séance de mardi après-midi
Les congressistes, après avoir entendu le rapport de M. Humbert, de Marseille, et celui de M. Laffont, de Bordeaux, ont discuté, en séance plénière, les questions soulevées par les délégués de la région, et ont décidé de constituer une commission d'étude pour l'année 1919.

Le comité permanent de contrôle du commerce des denrées, parmi les affaires traitées dans ses dernières réunions, a examiné les questions relatives au contrôle de la farine et de la farine de seigle.

Le comité a ensuite approuvé les propositions de M. Laffont, tendant à ce que le règlement des denrées soit basé sur le poids net des produits, et non sur le poids brut.

Le comité a également approuvé les propositions de M. Humbert, tendant à ce que le règlement des denrées soit basé sur le poids net des produits, et non sur le poids brut.

Le comité a également approuvé les propositions de M. Laffont, tendant à ce que le règlement des denrées soit basé sur le poids net des produits, et non sur le poids brut.

Le comité a également approuvé les propositions de M. Humbert, tendant à ce que le règlement des denrées soit basé sur le poids net des produits, et non sur le poids brut.

Le comité a également approuvé les propositions de M. Laffont, tendant à ce que le règlement des denrées soit basé sur le poids net des produits, et non sur le poids brut.

Le comité a également approuvé les propositions de M. Humbert, tendant à ce que le règlement des denrées soit basé sur le poids net des produits, et non sur le poids brut.

Le comité a également approuvé les propositions de M. Laffont, tendant à ce que le règlement des denrées soit basé sur le poids net des produits, et non sur le poids brut.

Le comité a également approuvé les propositions de M. Humbert, tendant à ce que le règlement des denrées soit basé sur le poids net des produits, et non sur le poids brut.

Le comité a également approuvé les propositions de M. Laffont, tendant à ce que le règlement des denrées soit basé sur le poids net des produits, et non sur le poids brut.

Le comité a également approuvé les propositions de M. Humbert, tendant à ce que le règlement des denrées soit basé sur le poids net des produits, et non sur le poids brut.

Le comité a également approuvé les propositions de M. Laffont, tendant à ce que le règlement des denrées soit basé sur le poids net des produits, et non sur le poids brut.

Le comité a également approuvé les propositions de M. Humbert, tendant à ce que le règlement des denrées soit basé sur le poids net des produits, et non sur le poids brut.

Le comité a également approuvé les propositions de M. Laffont, tendant à ce que le règlement des denrées soit basé sur le poids net des produits, et non sur le poids brut.

Le comité a également approuvé les propositions de M. Humbert, tendant à ce que le règlement des denrées soit basé sur le poids net des produits, et non sur le poids brut.

Le comité a également approuvé les propositions de M. Laffont, tendant à ce que le règlement des denrées soit basé sur le poids net des produits, et non sur le poids brut.

Le comité a également approuvé les propositions de M. Humbert, tendant à ce que le règlement des denrées soit basé sur le poids net des produits, et non sur le poids brut.

Le comité a également approuvé les propositions de M. Laffont, tendant à ce que le règlement des denrées soit basé sur le poids net des produits, et non sur le poids brut.

Le comité a également approuvé les propositions de M. Humbert, tendant à ce que le règlement des denrées soit basé sur le poids net des produits, et non sur le poids brut.

Le comité a également approuvé les propositions de M. Laffont, tendant à ce que le règlement des denrées soit basé sur le poids net des produits, et non sur le poids brut.

Le comité a également approuvé les propositions de M. Humbert, tendant à ce que le règlement des denrées soit basé sur le poids net des produits, et non sur le poids brut.

Le comité a également approuvé les propositions de M. Laffont, tendant à ce que le règlement des denrées soit basé sur le poids net des produits, et non sur le poids brut.

Le comité a également approuvé les propositions de M. Humbert, tendant à ce que le règlement des denrées soit basé sur le poids net des produits, et non sur le poids brut.

Le comité a également approuvé les propositions de M. Laffont, tendant à ce que le règlement des denrées soit basé sur le poids net des produits, et non sur le poids brut.

Le comité a également approuvé les propositions de M. Humbert, tendant à ce que le règlement des denrées soit basé sur le poids net des produits, et non sur le poids brut.

Le comité a également approuvé les propositions de M. Laffont, tendant à ce que le règlement des denrées soit basé sur le poids net des produits, et non sur le poids brut.

Le comité a également approuvé les propositions de M. Humbert, tendant à ce que le règlement des denrées soit basé sur le poids net des produits, et non sur le poids brut.

Le comité a également approuvé les propositions de M. Laffont, tendant à ce que le règlement des denrées soit basé sur le poids net des produits, et non sur le poids brut.

Le comité a également approuvé les propositions de M. Humbert, tendant à ce que le règlement des denrées soit basé sur le poids net des produits, et non sur le poids brut.

Le comité a également approuvé les propositions de M. Laffont, tendant à ce que le règlement des denrées soit basé sur le poids net des produits, et non sur le poids brut.

Le comité a également approuvé les propositions de M. Humbert, tendant à ce que le règlement des denrées soit basé sur le poids net des produits, et non sur le poids brut.

Le comité a également approuvé les propositions de M. Laffont, tendant à ce que le règlement des denrées soit basé sur le poids net des produits, et non sur le poids brut.

Le comité a également approuvé les propositions de M. Humbert, tendant à ce que le règlement des denrées soit basé sur le poids net des produits, et non sur le poids brut.

Le comité a également approuvé les propositions de M. Laffont, tendant à ce que le règlement des denrées soit basé sur le poids net des produits, et non sur le poids brut.

Le comité a également approuvé les propositions de M. Humbert, tendant à ce que le règlement des denrées soit basé sur le poids net des produits, et non sur le poids brut.

CONVOI FUNÈBRE

M. Ernest Souvry et ses enfants, M. et Mme Laveray et leurs enfants (de Marseille), les familles Babin, Grand, Dupuy, Villeneuve, prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques.

M. Ernest Souvry, née RIBATET, en l'église Saint-Genève, le mardi 8 courant, à dix heures.

M. Georges BAYLE, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Libourne, le mardi 8 courant, à dix heures.

M. Maurice TOURNOUR, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Libourne, le mardi 8 courant, à dix heures.

M. Roger MATASSE, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Libourne, le mardi 8 courant, à dix heures.

M. Albert LÉTOILE, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Libourne, le mardi 8 courant, à dix heures.

M. Gabriel CAYALADE, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Libourne, le mardi 8 courant, à dix heures.

M. René DANTOS, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Libourne, le mardi 8 courant, à dix heures.

M. René DANTOS, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Libourne, le mardi 8 courant, à dix heures.

M. René DANTOS, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Libourne, le mardi 8 courant, à dix heures.

M. René DANTOS, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Libourne, le mardi 8 courant, à dix heures.

M. René DANTOS, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Libourne, le mardi 8 courant, à dix heures.

M. René DANTOS, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Libourne, le mardi 8 courant, à dix heures.

M. René DANTOS, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Libourne, le mardi 8 courant, à dix heures.

M. René DANTOS, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Libourne, le mardi 8 courant, à dix heures.

M. René DANTOS, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Libourne, le mardi 8 courant, à dix heures.

M. René DANTOS, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Libourne, le mardi 8 courant, à dix heures.

M. René DANTOS, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Libourne, le mardi 8 courant, à dix heures.

M. René DANTOS, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Libourne, le mardi 8 courant, à dix heures.

M. René DANTOS, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Libourne, le mardi 8 courant, à dix heures.

M. René DANTOS, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Libourne, le mardi 8 courant, à dix heures.

M. René DANTOS, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Libourne, le mardi 8 courant, à dix heures.

M. René DANTOS, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Libourne, le mardi 8 courant, à dix heures.

M. René DANTOS, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Libourne, le mardi 8 courant, à dix heures.

M. René DANTOS, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Libourne, le mardi 8 courant, à dix heures.

M. René DANTOS, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Libourne, le mardi 8 courant, à dix heures.

M. René DANTOS, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Libourne, le mardi 8 courant, à dix heures.

M. René DANTOS, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Libourne, le mardi 8 courant, à dix heures.

M. René DANTOS, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Libourne, le mardi 8 courant, à dix heures.

M. René DANTOS, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Libourne, le mardi 8 courant, à dix heures.

M. René DANTOS, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Libourne, le mardi 8 courant, à dix heures.

M. René DANTOS, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Libourne, le mardi 8 courant, à dix heures.

M. René DANTOS, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Libourne, le mardi 8 courant, à dix heures.

M. René DANTOS, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Libourne, le mardi 8 courant, à dix heures.

M. René DANTOS, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Libourne, le mardi 8 courant, à dix heures.

M. René DANTOS, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Libourne, le mardi 8 courant, à dix heures.

M. René DANTOS, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Libourne, le mardi 8 courant, à dix heures.

M. René DANTOS, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Libourne, le mardi 8 courant, à dix heures.

606 et Neo 606

La Syphilis et ses complications, sont guéries par les spécialistes expérimentés de l'Institut Sérothérapique de Bordeaux, 25, RUE VILLETTE-CARLES, le premier étage, sous le signe de la Croix.

SPORTS

Shannon vainqueur de Vittel
La dernière réunion de boxe donnée au Stadium de Vittel, le dimanche 4 octobre, a été considérable et enthousiaste. Le grand match opposait Shannon à un champion local, le champion de France, M. Laffont.

Le championnat de France de boxe, organisé par le Syndicat des Boxeurs, a eu lieu à Vittel, le dimanche 4 octobre. Le champion de France, M. Laffont, a battu son adversaire, M. Humbert.

Le championnat de France de boxe, organisé par le Syndicat des Boxeurs, a eu lieu à Vittel, le dimanche 4 octobre. Le champion de France, M. Laffont, a battu son adversaire, M. Humbert.

Le championnat de France de boxe, organisé par le Syndicat des Boxeurs, a eu lieu à Vittel, le dimanche 4 octobre. Le champion de France, M. Laffont, a battu son adversaire, M. Humbert.

Le championnat de France de boxe, organisé par le Syndicat des Boxeurs, a eu lieu à Vittel, le dimanche 4 octobre. Le champion de France, M. Laffont, a battu son adversaire, M. Humbert.

Le championnat de France de boxe, organisé par le Syndicat des Boxeurs, a eu lieu à Vittel, le dimanche 4 octobre. Le champion de France, M. Laffont, a battu son adversaire, M. Humbert.

Le championnat de France de boxe, organisé par le Syndicat des Boxeurs, a eu lieu à Vittel, le dimanche 4 octobre. Le champion de France, M. Laffont, a battu son adversaire, M. Humbert.

Le championnat de France de boxe, organisé par le Syndicat des Boxeurs, a eu lieu à Vittel, le dimanche 4 octobre. Le champion de France, M. Laffont, a battu son adversaire, M. Humbert.

Le championnat de France de boxe, organisé par le Syndicat des Boxeurs, a eu lieu à Vittel, le dimanche 4 octobre. Le champion de France, M. Laffont, a battu son adversaire, M. Humbert.

Le championnat de France de boxe, organisé par le Syndicat des Boxeurs, a eu lieu à Vittel, le dimanche 4 octobre. Le champion de France, M. Laffont, a battu son adversaire, M. Humbert.

Le championnat de France de boxe, organisé par le Syndicat des Boxeurs, a eu lieu à Vittel, le dimanche 4 octobre. Le champion de France, M. Laffont, a battu son adversaire, M. Humbert.

Le championnat de France de boxe, organisé par le Syndicat des Boxeurs, a eu lieu à Vittel, le dimanche 4 octobre. Le champion de France, M. Laffont, a battu son adversaire, M. Humbert.

Le championnat de France de boxe, organisé par le Syndicat des Boxeurs, a eu lieu à Vittel, le dimanche 4 octobre. Le champion de France, M. Laffont, a battu son adversaire, M. Humbert.

Le championnat de France de boxe, organisé par le Syndicat des Boxeurs, a eu lieu à Vittel, le dimanche 4 octobre. Le champion de France, M. Laffont, a battu son adversaire, M. Humbert.

Le championnat de France de boxe, organisé par le Syndicat des Boxeurs, a eu lieu à Vittel, le dimanche 4 octobre. Le champion de France, M. Laffont, a battu son adversaire, M. Humbert.

Le championnat de France de boxe, organisé par le Syndicat des Boxeurs, a eu lieu à Vittel, le dimanche 4 octobre. Le champion de France, M. Laffont, a battu son adversaire, M. Humbert.

Le championnat de France de boxe, organisé par le Syndicat des Boxeurs, a eu lieu à Vittel, le dimanche 4 octobre. Le champion de France, M. Laffont, a battu son adversaire, M. Humbert.

Le championnat de France de boxe, organisé par le Syndicat des Boxeurs, a eu lieu à Vittel, le dimanche 4 octobre. Le champion de France, M. Laffont, a battu son adversaire, M. Humbert.

Le championnat de France de boxe, organisé par le Syndicat des Boxeurs, a eu lieu à Vittel, le dimanche 4 octobre. Le champion de France, M. Laffont, a battu son adversaire, M. Humbert.

Le championnat de France de boxe, organisé par le Syndicat des Boxeurs, a eu lieu à Vittel, le dimanche 4 octobre. Le champion de France, M. Laffont, a battu son adversaire, M. Humbert.

Le championnat de France de boxe, organisé par le Syndicat des Boxeurs, a eu lieu à Vittel, le dimanche 4 octobre. Le champion de France, M. Laffont, a battu son adversaire, M. Humbert.

Le championnat de France de boxe, organisé par le Syndicat des Boxeurs, a eu lieu à Vittel, le dimanche 4 octobre. Le champion de France, M. Laffont, a battu son adversaire, M. Humbert.

Le championnat de France de boxe, organisé par le Syndicat des Boxeurs, a eu lieu à Vittel, le dimanche 4 octobre. Le champion de France, M. Laffont, a battu son adversaire, M. Humbert.

Le championnat de France de boxe, organisé par le Syndicat des Boxeurs, a eu lieu à Vittel, le dimanche 4 octobre. Le champion de France, M. Laffont, a battu son adversaire, M. Humbert.

Le championnat de France de boxe, organisé par le Syndicat des Boxeurs, a eu lieu à Vittel, le dimanche 4 octobre. Le champion de France, M. Laffont, a battu son adversaire, M. Humbert.

Le championnat de France de boxe, organisé par le Syndicat des Boxeurs, a eu lieu à Vittel, le dimanche 4 octobre. Le champion de France, M. Laffont, a battu son adversaire, M. Humbert.

Le championnat de France de boxe, organisé par le Syndicat des Boxeurs, a eu lieu à Vittel, le dimanche 4 octobre. Le champion de France, M. Laffont, a battu son adversaire, M. Humbert.

Le championnat de France de boxe, organisé par le Syndicat des Boxeurs, a eu lieu à Vittel, le dimanche 4 octobre. Le champion de France, M. Laffont, a battu son adversaire, M. Humbert.

Le championnat de France de boxe, organisé par le Syndicat des Boxeurs, a eu lieu à Vittel, le dimanche 4 octobre. Le champion de France, M. Laffont, a battu son adversaire, M. Humbert.

Le championnat de France de boxe, organisé par le Syndicat des Boxeurs, a eu lieu à Vittel, le dimanche 4 octobre. Le champion de France, M. Laffont, a battu son adversaire, M. Humbert.

CONVOI FUNÈBRE

M. Ernest Souvry et ses enfants, M. et Mme Laveray et leurs enfants (de Marseille), les familles Babin, Grand, Dupuy, Villeneuve, prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques.

M. Ernest Souvry, née RIBATET, en l'église Saint-Genève, le mardi 8 courant, à dix heures.

M. Georges BAYLE, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Libourne, le mardi 8 courant, à dix heures.

M. Maurice TOURNOUR, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Libourne, le mardi 8 courant, à dix heures.

M. Roger MATASSE, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Libourne, le mardi 8 courant, à dix heures.

M. Albert LÉTOILE, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Libourne, le mardi 8 courant, à dix heures.

M. Gabriel CAYALADE, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Libourne, le mardi 8 courant, à dix heures.

M. René DANTOS, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Libourne, le mardi 8 courant, à dix heures.

M. René DANTOS, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Libourne, le mardi 8 courant, à dix heures.

M. René DANTOS, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Libourne, le mardi 8 courant, à dix heures.

M. René DANTOS, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Libourne, le mardi 8 courant, à dix heures.

M. René DANTOS, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Libourne, le mardi 8 courant, à dix heures.

M. René DANTOS, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Libourne, le mardi 8 courant, à dix heures.

M. René DANTOS, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Libourne, le mardi 8 courant, à dix heures.

M. René DANTOS, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Libourne, le mardi 8 courant, à dix heures.

M. René DANTOS, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Libourne, le mardi 8 courant, à dix heures.

M. René DANTOS, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Libourne, le mardi 8 courant, à dix heures.

M. René DANTOS, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Libourne, le mardi 8 courant, à dix heures.

M. René DANTOS, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Libourne, le mardi 8 courant, à dix heures.

M. René DANTOS, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Libourne, le mardi 8 courant, à dix heures.

M. René DANTOS, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Libourne, le mardi 8 courant, à dix heures.

M. René DANTOS, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Libourne, le mardi 8 courant, à dix heures.

M. René DANTOS, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Libourne, le mardi 8 courant, à dix heures.

M. René DANTOS, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Libourne, le mardi 8 courant, à dix heures.

M. René DANTOS, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Libourne, le mardi 8 courant, à dix heures.

M. René DANTOS, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Libourne, le mardi 8 courant, à dix heures.

M. René DANTOS, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Libourne, le mardi 8 courant, à dix heures.

M. René DANTOS, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Libourne, le mardi 8 courant, à dix heures.

M. René DANTOS, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Libourne, le mardi 8 courant, à dix heures.

M. René DANTOS, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Libourne, le mardi 8 courant, à dix heures.

M. René DANTOS, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Libourne, le mardi 8 courant, à dix heures.

M. René DANTOS, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Libourne, le mardi 8 courant, à dix heures.

M. René DANTOS, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Libourne, le mardi 8 courant, à dix heures.

M. René DANTOS, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Libourne, le mardi 8 courant, à dix heures.

M. René DANTOS, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Libourne, le mardi 8 courant, à dix heures.

La vie chère

LAIT — POMMES DE TERRE
La préfecture de la Gironde nous transmet le rapport de M. Laffont, directeur de la Gironde, sur la situation de la vie chère.

Le comité permanent de contrôle du commerce des denrées, parmi les affaires traitées dans ses dernières réunions, a examiné les questions relatives au contrôle de la farine et de la farine de seigle.

Le comité a ensuite approuvé les propositions de M. Laffont, tendant à ce que le règlement des denrées soit basé sur le poids net des produits, et non sur le poids brut.

Le comité a également approuvé les propositions de M. Humbert, tendant à ce que le règlement des denrées soit basé sur le poids net des produits, et non sur le poids brut.

Le comité a